

**ANNEE 2026**

**SEANCE PUBLIQUE  
DU 8 JUIN 2026**

*Délibération n°*

**2026043**

Date de convocation : 03/06/2026

Date d'affichage : 15/06/2026

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 21  
Pouvoirs : 2  
Nombre de votants : 23

Vote : 23

Pour : 23 (dont 2 pouvoirs)

Abstention : 0

Contre : 0

**Adopté à l'unanimité**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt-six, le 8 juin à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, située à la mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 3 juin 2026, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Yannick BASSIER, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Philippe ENSALES, Bernard COMBES, Arnaud PAVLOVSKY, Christian GARRIGUES, Lucas MIRAMONT, Jean-Baptiste HALTY, François PERROY, Olivier PEREZ, Christian PERNOT.

Mmes, Fleur BEYRIS, Marie GRABET DIT BOUCHET, Valérie ETCHART, Guénael LE CAM, Nathalie HARAN, Karine MONTEILLET, Karine GASSUAN, Carole NAZABAL, Sophie ANDRAULT, Fabienne ROMATET-GOOS.

Absent – e - s excusé e s : Mme Emmanuelle DALLET (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS), Michel VARNIER (pouvoir à Mme Sophie ANDRAULT).

Secrétaire de séance : Mme Marie GRABET DIT BOUCHET.

**OJ n° 5 : FIXATION DES TARIFS DES CAMPS & DES  
TICKETS LOISIRS DU LOCAL JEUNES  
- ETE 2026 -**

Rapporteur : Mme Nathalie HARAN, conseillère municipale

Le Local jeunes organise deux séjours pendant les vacances d'été 2026 :

**1) Séjour du 20 au 23 juillet 2026 à Sabres dans les Landes :**

Séjour pour les enfants en classe de 6<sup>ème</sup> /5<sup>ème</sup>.

Le tarif proposé s'élève à 220 € (ou 160 € pour les bénéficiaires de l'AVE CAF) pour les personnes domiciliées à Bassussarry et 260 € (ou 200 € pour les bénéficiaires de l'AVE CAF) pour les personnes non domiciliées à Bassussarry. Il tient compte :

- Du transport et des déplacements en mini bus,
- De l'hébergement en ½ pension au camping « Landes Vertes »,
- De la nourriture,
- Des activités encadrées par des professionnels

**2) Séjour inter-local du 3 au 7 août 2026 à Réalmont dans le Tarn :**

Séjour pour les ados de 4<sup>ème</sup> et plus.

Le tarif proposé s'élève à 220 € (ou 145 € pour les bénéficiaires de l'AVE CAF) pour les personnes domiciliées à Bassussarry, et 260 € (ou 185 € pour les bénéficiaires de l'AVE CAF) pour les personnes non domiciliées à Bassussarry.

Ce tarif tient compte :

- Du transport en minibus,
- De l'hébergement au camping « La Bâtisse »,
- De la nourriture,
- Des activités encadrées par des professionnels

### **3) Les tickets Loisirs :**

D'autre part le Local Jeunes propose des activités à la journée durant les vacances d'été pour les enfants de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> sur inscription intitulé TICKETS LOISIRS.

La tarification est proposée sur le principe suivant :

- Journée au sein du Centre de Loisirs au tarif de 12 € par jour et par enfant comprenant :
  - o Activités
  - o Repas
  - o Encadrement
- Journée avec un déplacement et activité extérieure au tarif de 23 € par jour et par enfant comprenant :
  - o Activités et encadrement
  - o Repas
  - o Déplacement
- Journée Plongée du 21 Aout 2026 au tarif de 40 € par enfant et par jour comprenant :
  - o Plongée et encadrement
  - o Repas
  - o Déplacement

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications données,

Après en avoir délibéré,

- Fixe les tarifs des séjours proposés, comme suit :
  - **du 20 au 23 juillet 2026 à Sabres** : 220€ (ou 160€ pour les bénéficiaires de l'AVE CAF) pour les personnes domiciliées à Bassussarry, et 260€ (ou 200€ pour les bénéficiaires de l'AVE CAF) pour les personnes non domiciliées à Bassussarry
  - **du 03 au 07 août 2026 à Réalmont dans le Tarn** : 220 € (ou 145€ pour les bénéficiaires de l'AVE CAF) pour les personnes domiciliées à Bassussarry et 260€ (ou 185€ pour les bénéficiaires de l'AVE CAF) pour les personnes non domiciliées à Bassussarry.
- Fixe les tarifs de Tickets Loisirs comme suit :
  - Journée au sein du Centre de Loisirs** au tarif de 12 € par jour et par enfant
  - Journée avec un déplacement et activité extérieure** au tarif de 23 € par jour et par enfant
  - Journée Plongée du 21 Aout 2026** au tarif de 40 € par jour et par enfant

Fait à Bassussarry, le 8 juin 2026.

La secrétaire,  
**Mme Marie GRABET DIT BOUCHET**

Le Maire,  
**Yannick BASSIER**



Envoyé en préfecture le 12/06/2026

Reçu en préfecture le 12/06/2026

Publié le



ID : 064-216401000-20260608-D\_2026043-DE